

900 RÉUSSIR AU COLLÉGIAL. OUI, MAIS RÉUSSIR QUOI ?

JEAN-MARIE LABELLE

Professeur de Sciences de l'Éducation

UNIVERSITÉ LOUIS PASTEUR DE STRASBOURG

À LA CROISÉE DE MULTIPLES ENJEUX

Le sens à entendre dans le titre de ma conférence provient à la fois du titre du colloque et de quelques mots extraits de sa présentation. En effet, je me propose d'aborder avec vous la question suivante : « le collégial au cœur de la réussite des personnes, tant dans leur formation que dans leur intégration à la vie citoyenne ».

Ce choix nous situe d'emblée au cœur des enjeux auxquels tout enseignant est quotidiennement confronté du fait de son positionnement à la croisée d'intérêts multiples et souvent contradictoires, recherchés par les étudiants, l'institution, la société et lui-même. Il lui arrive de ne plus savoir comment s'en sortir, c'est-à-dire, comment réussir lui-même. Quel « sujet » stimule le cœur du collégial à propos de la réussite ? Pouvons-nous proposer une préoccupation fédérative au rythme de laquelle battraient les cœurs de tous les sujets du collégial ? Les sujets étudiants pour lesquels existe le Collège, qui ont aussi (!) un cœur. Certains ont encore leurs cours sur le cœur, qui ne passent pas. Il leur arrive parfois d'y venir à contrecœur. Les sujets enseignants qui s'en donnent pourtant à cœur joie dans leurs fonctions auprès des étudiants, mais qui ont aussi parfois le cœur gros devant le désintérêt, le découragement ou le désespoir de certains. Les sujets dirigeants qui ont mal au cœur de voir que ça ne marche pas toujours comme ils voudraient. Ils continuent de faire contre mauvaise fortune bon cœur pour encourager leurs troupes et ne pas perdre la face. Bref, tous ces sujets, même s'ils ne travaillent pas toujours de gaieté de cœur, voudraient en avoir le cœur net : réussir au collégial, c'est quoi ? C'est, aussi, comment ?

Ce « sujet » nous tient tous à cœur. Pour ma part, je n'ai pas d'autre ambition que de vous communiquer quelques repères, simples, mais que je crois fondamentaux et que je me suis forgé en interrogeant ma pratique pour y introduire plus de cohérence, plus d'intelligibilité, plus de rigueur. La réussite ? Parlons-en, si vous le voulez bien, à cœur ouvert, puisque, disait Musset : « Ah ! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie ».

I – À LA RECHERCHE D'UNE SIGNIFICATION FÉDÉRATIVE DE LA RÉUSSITE

Chacun entend « réussite », à sa manière, si l'on entend par là qu'il la conçoit selon sa référence à une logique de pensée et de fonctionnement. Aujourd'hui en particulier, deux logiques s'affrontent. Pouvons-nous les dépasser pour accéder à une nouvelle référence ?

LES LOGIQUES DE LA MONDIALISATION ET DE L'ÉDUCATION FONT RAREMENT BON MÉNAGE

La première logique a fait l'objet de la conférence d'ouverture de ce colloque. Mon souci est de mettre ici en perspective quelques-uns de ses traits avec celle de l'éducation pour comprendre que chacune de ces logiques entraîne avec elle une conception de la réussite très différente de l'autre, voire diamétralement opposée. Prenons-en quelques exemples.

** LE RAPPORT AU TEMPS*

Pour la logique de la mondialisation, l'efficacité passe par le gain de temps, la rigidité des échéanciers, leur programmation sans modification possible, etc. Pour la logique de l'éducation, la maturité, ou l'étirement de soi, ne se réalise que par la durée et ne s'achève jamais. La société agraire le

vivait tous les jours et, de ce fait, n'entretenait pas ce type de conflit avec l'éducation.

*** LE RAPPORT À L'ESPACE**

Pour la première, la résolution des problèmes passe par leur traitement au plan planétaire par une abolition de la distance géographique, ou, pour ainsi dire, son écrasement fictif dans son image numérique. Pour la deuxième, le développement de l'être humain se réalise d'abord dans son contexte local, immédiat, avec des distances physiques et symboliques qui demeurent indispensables au marquage des points de repère à partir desquels se construit l'identité personnelle.

*** LE RAPPORT À L'ÉCONOMIE**

Pour la première, le maître mot est l'obligation de résultats, qui passe par les gains de productivité (temps, main d'œuvre, moyens...) pour aboutir à une baisse des coûts de production et finalement une augmentation des gains dans une logique de profit financier. Pour la seconde, la personne n'est pas un produit, ni l'éducation une denrée sur le marché. La qualité de la personne n'a pas de prix, tous les moyens doivent être consacrés à son développement, dont le résultat ne relève pas d'une injonction mais d'un appel.

*** LE RAPPORT AUX AUTRES ET À SOI**

Pour la première, l'impératif de la concurrence impose des règles strictes de rapports des hommes au travail dans une double logique, la compétition et l'exploitation des uns par les autres. Soi-même est l'otage de la collectivité où règne la rivalité. Les grandes structures favorisent les succès commerciaux.

Pour la deuxième, le développement de soi passe par le rapport avec l'autre, dans le souci que l'un et l'autre soient eux-mêmes. Autonomie et socialité ne vont pas l'un sans l'autre. Pour que les relations des personnes entre elles soient éducatives, il est indispensable que les groupes soient à taille humaine, donc numériquement restreints.

*** LE RAPPORT À LA VÉRITÉ**

La vérité, dans le premier cas, est connue de certains qui l'imposent aux autres. Cette conception pyramidale du savoir coïncide avec celle du pouvoir et a longtemps concouru jadis au maintien des institutions. Même si, aujourd'hui, elle est officiellement remplacée par des cadres structurels participatifs, cette logique continue de fonctionner subrepticement. C'est le prix à payer pour que les multinationales puissent faire bonne figure dans le bilan du monde, comme un régiment au cours d'un défilé militaire.

Dans la perspective de l'éducation, la vérité se cherche ensemble, nul ne peut prétendre la posséder, en avoir le monopole. Elle s'inscrit dans la durée comme une recherche identitaire, répond à des besoins affectifs, cognitifs, sociaux, éthiques, et renvoie à des valeurs. Elle ne s'étale pas avec arrogance à la devanture des faux-semblants, mais s'imprime dans les esprits et les cœurs pour éclairer le chemin.

*** LA LOGIQUE DU « ZÉRO DÉFAUT »**

Cette logique entraîne la logique de l'excellence, donc de la compétitivité où l'autre est plus un adversaire qu'un concurrent, la logique de l'élitisme, du monopole des marchés, de la soumission rigide aux normes. Cette logique interdit la réalisation et donc l'apprentissage par essai et erreur, qui est la logique véritable de l'éducation.

Avec elle, triomphe la performance comme critère ultime de la réussite. La recherche de la performance, parangon du succès, est devenue un culte dans notre société mondialiste. Qui dit réussite, dit excellent score, et si possible le meilleur, au hit-parade des produits en concurrence. Sur le marché mondial, tout est devenu produit, tenu d'être performant sous peine de disparaître : actions en bourse, stars, sportifs, moyens de transport, terrestres, aériens, maritimes et même amoureux, etc. Certains discours sur l'éducation n'y échappent pas eux-mêmes lorsqu'ils dressent le palmarès des établissements d'enseignement !

Ce rapide tour d'horizon, parfois un peu caricatural pour fournir à la réflexion des arêtes vives, débouche sur une série de questions. Sommes-nous dans une impasse peuplée de conceptions de la réussite inconciliables ? Ces sens multiples sont-ils au mieux des sens uniques : on ne passe pas d'un sens à l'autre sans grabuge ? Des sens giratoires qui nous font tourner en rond et revenir sans cesse sur la case départ de la question de la réussite ? Des sens interdits, chaque sens censurant l'autre, le rendant impossible ? À moins qu'un sens puisse se dire entre tous ces sens, un sens inter-dit ? Un sens peut-être déjà dit, mais oublié, à retrouver, qui donnerait sens au témoignage du collégial dans la société ?

L'ÉDUCATION DU CITOYEN

La scène se passe dans une grande métropole. Un jeune homme découragé par ses échecs scolaires vient consulter l'un de ses amis qu'il vénère pour sa sagesse. Il lui demande vers quel établissement il pourrait s'orienter pour réussir enfin ses études. L'ami en question lui dit qu'il connaît non loin de là un collège privé où l'un des professeurs a beaucoup de succès. Si tu veux, ajoute-t-il, tu peux aller sur place te renseigner. Je peux même t'accompagner pour te recommander auprès de ce professeur que je connais bien. Aussitôt dit, aussitôt rendez-vous est pris pour le lendemain matin avant le début des cours. Les voici donc qui arrivent tous les deux au lieu de la rencontre. L'établissement est installé dans une maison bourgeoise, style maison de maître avec un jardin. Le professeur y respire ses idées à développer dans son tout prochain cours. Après une rapide présentation, le dialogue commence :

« Je suis découragé, dit le jeune homme, de ne pas réussir à l'école. Rien ne m'intéresse, je ne vois pas le rapport entre ce qu'on me demande d'apprendre et ce que je voudrais faire plus tard. D'ailleurs, pour l'instant, je n'en ai pas la moindre idée non plus. Allant d'échec en échec, j'ai finalement été renvoyé de l'établissement. Je ne sais plus quoi faire... »

Mais, viens ici, répond le professeur, tu verras bien ce que je fais. Si tu t'inscris, ajoute-t-il, je me fais fort de te faire apprendre ce que tu as envie de savoir.

D'accord, enchaîne le jeune, j'essaie, car c'est bien la première fois qu'on me fait une telle proposition. »

Il s'est effectivement inscrit, il a réussi, et occupé des postes enviables dans la société ! J'ai oublié avec précision lesquels car il y a quelques années de cela...

Vous avez en effet reconnu, transposé et légèrement retouché, le dialogue entre Socrate, accompagnant Hippocrate, et Protagoras, le Sophiste (Protagoras, 318e-319a) :

« *Protagoras* -S'il vient auprès de moi, il n'apprendra rien d'autre que ce qu'il vient pour apprendre. Or, l'objet de mon enseignement, c'est le bon conseil touchant les affaires qui le concernent proprement : savoir comment administrer au mieux les affaires de sa maison à lui, et, pour ce qui est des affaires de l'État, savoir comment y avoir le plus de puissance, et par l'action, et par la parole.

Socrate -[...] est-ce effectivement de l'art d'administrer les cités que tu parles, et dis-tu que tu te fais fort de former des hommes qui soient de bons citoyens ?

Protagoras -C'est cela précisément, Socrate, qui est en effet le programme de la profession que je professe ».

Ainsi, pour Platon, réussir son éducation et son instruction, c'est se former aux mille et une facettes de la citoyenneté pour être un homme responsable dans la société. Ce message a traversé les siècles, comme l'attestent les quelques témoignages suivants.

Le rapport de Condorcet (20 avril 1792), succédant à celui que Talleyrand avait soutenu en septembre 1791, contient les principes sur lesquels se fonda l'idéal révolutionnaire de l'éducation.

L'instruction nationale poursuit trois buts. Le premier est « *d'offrir à tous les individus les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs* ». Le second consiste à « *assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions*

sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue de talents qu'il a reçus de la nature ». Le troisième enfin est « par là d'établir, entre les citoyens, une égalité de fait, et de rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi ». En conséquence, l'éducation doit être « égale, universelle et complète » et il faut « donner à tous également l'instruction qu'il est possible d'étendre sur tous ». Car le but de l'éducation est de concourir à « briser la dernière et plus honteuse des chaînes », celle de l'ignorance et de l'« asservissement ». « En continuant l'instruction pendant toute la durée de la vie, (...) on pourra enfin montrer l'art de s'instruire par soi-même » qui permet d'être libre. Par l'éducation, égalité se décline avec liberté. La société telle que la conçoit Condorcet repose tout entière sur un idéal fondateur qui résume et contient tous les autres, celui « de substituer enfin l'ambition d'éclairer les hommes à celles de les dominer ».

Ce souci est encore très nettement affirmé, en France en 1866, dans les cours d'adultes¹ :

« N'oublions pas qu'avant d'être cultivateurs ou industriels, nos élèves sont des hommes, citoyens ou pères de famille, et qu'à ce titre, ils ont des intérêts ou des devoirs généraux, auxquels peuvent se rapporter une foule de questions d'économie domestique, d'hygiène et même de morale ; gardons-nous donc de les négliger dans notre enseignement » (p.613)

« Nos classes d'adultes n'ont pas seulement l'instruction pour objet, elles ont aussi un but moral, un côté économique et social. C'est même par là qu'elles se recommandent à toute notre attention. Que de notions utiles, que d'avis, de conseils à donner, sur la conduite à tenir et les devoirs à remplir dans les différentes circonstances de la vie, sur la société et son organisation, sur les lois et les règlements à observer, sur notre administration et notre législation en un mot ! Que de préjugés et d'erreurs à combattre dans tout ce qui tient aux rapports des citoyens entre eux, à ceux des administrés avec

l'État, des maîtres et des ouvriers, des producteurs et des consommateurs, à l'emploi des machines, à la liberté du commerce et des transactions, aux impôts, aux travaux publics, enfin à tout ce qui intéresse l'homme vivant en société ! » (p.642)

Le cœur de l'éducation n'est-il pas toujours là : ce à quoi l'homme s'intéresse dans sa vie quotidienne au sein de la société dans laquelle il vit ? Notre société aujourd'hui, en dépit des apparences, ne nourrit-elle pas encore, et peut-être plus que jamais, une forte attente du côté de cette éducation-là ? N'accéderions-nous pas ici à cette signification de la réussite à décrypter entre les lignes des sens opposés ? Ce qui serait fédérateur, ce serait le sens de l'homme mis au jour pour notre société d'aujourd'hui. Mais, qu'est-ce que l'homme ?

II – RÉUSSIR L'HOMME, AU CŒUR DU COLLÉGIAL

QU'EST-CE QUE L'HOMME ?

Si l'on savait répondre à cette question et si tous les hommes s'accordaient sur une « définition » de l'homme, cela n'irait-il pas mieux pour tout le monde et pour chacun ? Seulement, voilà, on a beau savoir beaucoup de choses sur l'homme, ce qu'il est, ou plutôt *qui* il est, les hommes le cherchent toujours. Et heureusement, car une définition l'enfermerait, sa finitude deviendrait une clôture, alors qu'elle demeure indéfinie. Pour autant, nous ne sommes pas dans une vacuité absolue. Les sciences biologiques, médicales, humaines, etc., nous révèlent chaque jour de nouveaux aspects de notre humanité. Depuis toujours, les philosophes se sont employés à penser l'homme et leurs idées nous éclairent. Cependant, nous nous ignorons toujours et la sagesse consiste pour chacun à se connaître lui-même. Et si nous nous cherchons, c'est que nous nous sommes déjà trouvés, peu ou prou.

Il me semble que si nous voulons nous accorder, il n'est pas pertinent d'ériger une « théorie » de l'homme, scientifique, philosophique ou religieuse, en une référence commune. Comme telle, « une » théorie ne sera jamais adoptée à l'unanimité. Il convient donc de prendre une autre base, celle du

¹ Journal des Instituteurs des Écoles normales primaires, des classes d'adultes et des salles d'asile, Paris, Paul Dupont éd., 1866.

droit. Ainsi, tous ceux qui ont ratifié la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 s'accordent, formellement du moins, sur la conception de l'homme qu'elle contient. Ce socle juridique, qui jouit d'une reconnaissance internationale, constitue une référence incontestée que l'on peut décliner ensuite localement pour la bioéthique, l'éducation, et tous les domaines de la vie sociétale. À la recherche d'un point d'appui pour préciser ce qu'on peut entendre lorsqu'il s'agit de respecter « l'humain » en andragogie, nous² avons ainsi extrait de différents documents officiels des énoncés, choisis parce qu'ils expriment avec vigueur et concision *qui* est l'homme. Nous les avons adaptés ensuite à l'éducation en élaborant *une Charte des Droits et Responsabilités Conjointes des Formateurs et des Apprenants*.

À travers les principes émanant du Droit, apparaît l'humanité fondamentale, inaliénable, de l'homme, telle qu'elle est reconnue aujourd'hui par une très grande partie de l'Humanité. J'en rappelle brièvement les principaux traits :

- l'être humain possède des droits et libertés destinés à assurer sa protection et son épanouissement ;
- pour tout être humain, le respect de sa dignité est un droit fondamental ;
- de même que son droit à la liberté de parole et de pensée ;
- ces droits et libertés de chaque humain sont inséparables des droits et libertés d'autrui et du bien-être de tous, chacun étant lui-même avec tous les autres humains à la fois bénéficiaire et responsable de ce bien-être général ;
- de la sorte, tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité.

² Il s'agit d'un petit groupe de quatre étudiantes de 3^e cycle travaillant avec moi dans le cadre d'un DESS. Le lecteur trouvera en annexe la Charte que nous avons rédigée en partant de la Déclaration de 1948, mais aussi de la Charte Québécoise des Droits et Libertés de la Personne et de la Charte des Droits et Responsabilités des étudiants de l'UQAM.

Ainsi, un être humain, c'est Quelqu'un. Pas seulement un individu, mais une Personne, unique, qui a conscience d'elle-même et de ses relations avec les autres. Dès lors, l'éducation, à laquelle toute personne a droit, vise le plein épanouissement de cette humanité, en renforçant le respect de ses droits, en favorisant la compréhension mutuelle, la tolérance et la solidarité. La reconnaissance et la promotion de ce principe d'humanité s'imposent au cœur de toute intention d'éduquer, individuelle et collective.

Faire réussir l'humanité de chaque élève, respecté dans sa dignité de personne, est, à mon sens, au cœur du collégial et de tout établissement d'éducation, comme un signe pour le monde, comme une aspiration à laquelle notre société mondialiste ne pourra se soustraire sans disparaître. Comme nos devanciers l'ont fait, nous avons la responsabilité d'inventer aujourd'hui la manière pour l'homme d'être pleinement humain dans des contextes nouveaux jamais encore rencontrés hier.

Cette référence à la dignité de la Personne, à sa conscience, à son engagement libre et rigoureux pour l'avènement d'une société plus juste et plus solidaire, est déterminante pour l'éducation car elle situe ses enjeux dans la sphère des valeurs sans lesquelles l'homme ne serait plus humain. Trop souvent, dans le langage courant et même pédagogique, l'humain renvoie à l'urbanité, les bonnes manières, les bons sentiments, la convivialité dont on fait, sinon un but, du moins une condition essentielle de l'apprentissage, alors qu'elle n'en est qu'un éventuel effet secondaire. À réduire l'humain à l'affectif, mot-valise, fourre-tout, employé pour souligner qu'on ne doit pas être une tête sans cœur, nous sinistrions la notion même d'humanité en la décapitant sournoisement. La personne enseignante est humaine si elle a l'intelligence du cœur au cœur même de son intelligence. C'est par là qu'elle peut exiger sans blesser, comprendre sans laisser faire, indiquer sans aliéner, être rigoureuse sans rigidité. Dans la cohérence de ses actes, se nouent réciproquement son intention d'éduquer et l'attente exigeante de l'élève de devenir lui-même, par lui-même. La réussite de l'éducation, c'est que l'élève, non seulement

réussisse dans la vie, mais réussisse sa vie. Cette réussite-là fait de la vie de l'homme quelque chose de tout différent de la vie des autres êtres vivants, elle en fait une existence.

VIVRE ET EXISTER

À ce stade, la rigueur impose à la réflexion de distinguer nettement « vivre » et « exister ». Pour ce faire, j'insiste sur l'acte éminemment humain qu'est la prise de conscience, acte dans lequel l'autre est indissociablement impliqué. Mounier n'écrivait-il pas « la zone de vérité naît à la rencontre du regard d'autrui et du regard intérieur³ » ? La vie est pour tout homme le tissage de ses exils et de ses terres promises, de ses élans et de ses blessures. L'existence, c'est pour moi le sursaut de l'esprit, ce point sans épaisseur de la conscience en réciprocité avec les autres, où la personne écrit son histoire à partir du lieu où elle la vit. En ce point, la personne découvre qu'elle se fait par les autres, que les êtres humains se constituent comme tels les uns par les autres. C'est pourquoi le cœur de la personne est « collégial ». Ce terme n'est pas un clin d'œil de circonstance que je ferais à vos collègues, mais c'est l'expression même de la philosophie personnaliste du milieu du XX^e siècle en France. Ce qui assure le passage de ce qui est vécu à l'existence, c'est la prise de conscience de soi, incluant une réflexion sur des principes et des valeurs extérieurs à soi. Là, se déploie la fidélité de l'être humain, sa noblesse et sa générosité. Car, dans cette fulgurance de l'esprit, s'élabore la rigueur de la pensée, métaphysique et morale, fondement de l'éthique de la vie quotidienne. L'existence devient synonyme de sagesse. Telle est l'ambitieuse réussite de l'éducation. C'est ce qu'expriment les mots que nous utilisons et dont il importe de retrouver la saveur.

DES MOTS QUI DONNENT À PENSER

Le verbe « Éduquer », on le sait, vient du verbe latin *educare* qui signifie nourrir, faire croître, et non du verbe *educere*, élever, au sens de « conduire hors de », comme une tour qui s'élève et sort de terre, d'où le passage de « élever-nourrir » à

« élever-conduire » et la confusion entre les deux. Éduquer l'autre, c'est tout mettre en œuvre pour qu'il s'éduque lui-même comme il se nourrit, tant qu'il vit, pour vivre et se développer. Ainsi, l'éducation n'est en soi jamais finie : elle se poursuit tout au long de la vie, jusqu'à la mort. S'éduquer, c'est l'acte, sans cesse répété et sans cesse inédit, par lequel la personne assure de manière autonome son développement, physique, affectif, intellectuel, social, moral... S'éduquer, comme se nourrir pour le petit enfant, c'est à la fois recourir partiellement à l'action d'un autre et ne s'en remettre qu'à soi pour grandir, se conduire et s'épanouir. Pas d'éducation sans instruction ni apprentissage. Il existe des apprentissages qui peuvent ne pas être éducatifs (c'est-à-dire sans rapport avec le développement de soi) ou ne l'être que partiellement parce que, dogmatiques, ils endoctrinent ou parce qu'ils forgent seulement des automatismes. Par contre, apprendre des savoirs instrumentaux, des règles à suivre, par exemple pour conduire une machine avec intelligence et responsabilité, apprendre l'évolution des théories scientifiques, la pluralité des interprétations du réel, la multiplicité des opinions, la complexité de l'élaboration de toute science, etc. ..., non en répétant mais en construisant sa propre pensée personnelle, c'est développer son autonomie, se façonner un esprit ouvert et curieux, une personnalité tolérante et respectueuse de l'autre. Celui qui apprend ainsi croît en liberté et en socialité. Cet apprentissage éducatif repose sur l'articulation des deux facettes indissociables de l'apprentissage : la cognition et la socialisation. D'où l'importance que l'on attache aujourd'hui au conflit socio-cognitif en éducation.

L'élève, l'étudiant, enfant, ou jeune adulte, ou plus âgé, en tant qu'*infans*, est celui qui ne parle pas encore, or la personne vient au monde humain, symbolique, par la parole. L'adolescent est en pleine crise de conscience de soi, car sa croissance est explosive, physiquement et psychologiquement : la voix du garçon mue, signe que son rapport à la parole, à la communication, se métamorphose. Il revendique sa place parmi les grands.

³ Mounier E, *Le personnalisme*, Paris, PUF, 1949, p. 37

Le terme « Élève » vient de l'italien *allievo* (du latin *elevare* qui au XVI^e siècle signifie aussi « nourrir, instruire ») et désignait primitivement l'élève d'un peintre ou d'un artiste. L'élève, c'est celui qui est instruit par un maître, notamment dans un art, une science, au point de devenir éventuellement son disciple. Aujourd'hui, ce terme, tellement commun, renvoie à quelqu'un d'anonyme : c'est l'élève *lambda* dont parlent les instructions officielles, comme il est fait du contribuable. Mais l'élève, c'est une personne qui a un nom, un visage, une histoire. Ce n'est pas un entonnoir à programmes, un disque dur à remplir de données. C'est celui qui cherche à atteindre son plein développement physique, intellectuel, affectif, moral. Il est en travail permanent, toujours en train d'accoucher de lui, dans les rires et les larmes. Il est unique. Il n'est pas le portrait robot de telle ou telle classe. L'œuvre de l'enseignant, ainsi que celle des parents, est que l'*infans* prenne sa place dans ce monde de Parole qu'est le monde humain.

Enseigner, *insignare*, ce n'est pas transmettre, mais faire signe. Les connaissances-informations « transmises » permettent à l'apprenant de donner du sens, c'est-à-dire de créer son savoir. Savoir, *sapere*, c'est aussi savourer. C'est goûter combien il est bon de connaître, de comprendre. Lorsqu'il savoure, l'homme le fait de tout son être, corps, cœur, intelligence.

Pour savoir, il est nécessaire d'apprendre. Mais apprendre par cœur n'a pas de saveur, parce que ce qui manque c'est précisément le cœur. Apprendre, c'est aller auprès de quelqu'un pour prendre de lui ce qui convient à soi-même, comme le disait Protagoras. Apprendre, c'est prendre hors de soi des éléments à intégrer dans la construction de son savoir. En « m'appropriant », j'augmente ce qui m'est propre, ce que j'ai en propre, ma propriété : je développe ce en quoi je suis proprement moi-même. L'apprentissage, c'est une appréhension, au sens strict et étymologique, dont le résultat est la compréhension, signe de l'incorporation à soi-même de ce qui provient d'ailleurs. Le verbe saisir exprime bien ce double mouvement de l'acte d'apprendre et, tout comme le verbe appréhender, marque la

résonance émotionnelle de cet acte qui expose le « je » à l'étrangeté de l'autre, qu'il s'agisse de quelqu'un ou de quelque chose : ainsi, le désir de savoir s'accompagne souvent de la peur d'apprendre.

Le rapport professionnel de l'enseignant avec l'élève a pour visée son épanouissement de personne libre et responsable. L'attachement qui en résulte est un lien, non dans une fusion émotionnelle, mais dans la distance séparatrice des consciences. Dans la relation éducative, l'un n'est pas la *chose* de l'autre, ni l'enfant la chose de ses parents, ni l'apprenant la chose de l'enseignant, ni le citoyen la chose de la société, ni l'inverse.

L'instruction retrouve son véritable intérêt. Instruire, de *instruere*, (agencer, bâtir, disposer, façonner, équiper) c'est l'action qui permet à celui qui apprend de construire son savoir à l'aide d'instruments conceptuels et procéduraux. L'instruction n'est pas un bourrage de crâne, mais l'acte par lequel je m'équipe pour penser et agir.

JE T'ENSEIGNE, TU M'APPRENDS

Par cette formule, je renvoie au concept de réciprocité éducatrice que j'ai créé⁴ pour signifier que l'enseignant apprend de l'apprenant dans l'acte même d'enseigner. Apprendre à quelqu'un, c'est, dans le même mouvement, apprendre de lui. La relation de réciprocité n'est pas une relation d'égalité mais un rapport asymétrique de singularités dont les libertés s'interpellent réciproquement dans leur développement respectif. La conséquence éthique en est le respect absolu des différences et leur écoute. La réciprocité éducatrice est le fondement de l'éducation de la personne.

Ainsi l'éducation situe les personnes et les institutions dans le registre de la coopération, non dans celui de la rivalité. Le verbe « *cooperari* » signifie « opérer conjointement avec quelqu'un une œuvre commune ». L'originalité du terme consiste donc à mettre l'accent sur la réalisation d'une *même œuvre* (*opus*) grâce à plusieurs acteurs qui agissent de concert (*cum*). L'unité est au départ, c'est celle

⁴ Labelle, J-M, *La réciprocité éducative*, Paris, PUF, collection « Pédagogie d'aujourd'hui », 1996.

de l'ouvrage, ici l'apprenant, par rapport auquel l'ensemble des opérateurs, sont, pour cette raison, des coopérateurs, des acteurs conjoints. Il s'agit donc pour tous d'œuvrer conjointement à ce que chacun réussisse à s'inventer lui-même, par lui-même, et à faire sa place dans la société en la faisant elle-même évoluer. C'est là l'autonomie, elle-même également mutuelle et réciproque.

III – LE DIALOGUE POUR RÉUSSIR

UNE COMMUNAUTÉ EN DIALOGUE

L'idée de coopération nous aide à passer du « quoi » réussir au « comment » de la réussite.

J'évoquais au début un sens inter-dit à chercher entre les lignes qui écrivent des sens apparemment inconciliables. Ce sens, - sensibilité, direction, signification -, ne sortira du chapeau d'aucun magicien. Il ne peut émerger que du dialogue de tous les partenaires concernés par la réussite. Ce dialogue, fait d'écoute et de parole, a son origine dans la reconnaissance de la dignité de l'homme et de l'inviolabilité de sa conscience. C'est un dialogue de respect à l'égard de tous les hommes. Respecter l'autre, c'est porter sur lui l'attention d'un regard qui le promeut dans sa dignité de personne. C'est lui adresser une parole qui, loin de le terroriser et l'aliéner, délivre la sienne, la libère, pour qu'il vienne au monde y prendre sa parole et sa place.

Ce dialogue s'impose dans les relations interpersonnelles, singulièrement dans la relation éducative. Il s'impose aussi dans les relations institutionnelles et internationales, principalement lorsque la finalité des institutions est d'éduquer. Dans tous les cas, pour être vrai, le dialogue se fait dans l'honneur. À diaboliser l'autre, on s'avilit soi-même. À diaboliser l'ordre économique mondialisé, les éducateurs risquent de faire apparaître l'éducation comme désincarnée, atemporelle, et à provoquer des combats identitaires d'arrière-garde qui renforceront les oppositions. Il ne s'agit pas pour autant de faire feu de tout bois, de dire que tout se vaut, de laisser faire n'importe quoi, de proclamer que l'on peut s'arranger, par une avalanche de reculades, au

mépris des valeurs en jeu. Le dialogue ne peut s'alimenter de cotes mal taillées, de basses manœuvres. Comme il n'y a pas de compromis possible entre les contraires, la voie n'est pas celle des compromissions mais celle des discernements rigoureux. Ce dialogue repose sur la volonté sincère et exigeante des partenaires à construire ce sens qui fera sens pour chacun, sur lequel aboutira leur accord, honnête, réaliste, prospectif, parce qu'ils auront engagé leur parole, sans rien cacher, et qu'ils auront dit sans polémique ce qu'ils ont dans la tête et le cœur. Ce dialogue est la condition caractéristique de la coopération dont le résultat est que ses protagonistes forment réellement une communauté, en elle-même éducatrice.

UN PROJET POUR RÉUSSIR ENSEMBLE

Un accord, au plan des personnes et des institutions, ne peut s'en tenir à un échange de bonnes intentions. Le flou demeure trop important. Le non-dit, le non-conclu formellement par écrit, engendrent malentendu et malaise. Tous les partenaires ont à faire entendre leur voix pour trouver ensemble une voie à emprunter conjointement. Le projet de l'action éducative trace à la fois le chemin et le protocole pour le suivre.

Tout projet d'éduquer qui engage personnes, institutions, société civile et politique, est traversé, comme tout acte éducatif, par trois champs, à comparer à des forces magnétiques. *L'Éthique* qui le fonde et qu'il engage. C'est le sens-signification. Il déclare les valeurs, les principes de l'éducation et ses finalités à poursuivre dans le contexte de la mondialisation où la réussite a toujours à s'inscrire comme perspective morale de la « vie bonne, juste et équitable pour tous ». *Le Politique* qui garantit les libertés et organise leur fonctionnement. C'est le sens-direction. Il indique les orientations à prendre pour que ces valeurs et finalités soient effectivement privilégiées et poursuivies et il en fournit les moyens nécessaires, humains, financiers et matériels. *Le Technique* qui assure la réalisation et fait de toute action un art. C'est le sens-sensibilité grâce auquel l'acte éducatif, à travers les dispositifs mis en œuvre et les instrumentations utilisées, devient un geste

esthétique qui promeut la culture, l'art d'habiter le monde.

L'établissement du protocole et son respect tout au long de l'engagement du projet ne cessent de mettre ces trois champs réciproquement en perspective afin que les forces en présence coopèrent de façon cohérente à la poursuite du même but, au lieu de tirer chacune à hue et à dia. Là s'impose le dialogue coopératif des pouvoirs, publics, économiques et sociaux, sans lequel aucun projet ne peut ni être sérieux, ni en conséquence aboutir. Tant que les questions de fond, à savoir les valeurs et les finalités, resteront camouflées dans le placard des accessoires par ceux qui détiennent le pouvoir au lieu de faire l'objet de leur recherche d'un accord lucide et courageux, les revendications subsidiaires continueront de défiler dans la rue.

Trois critères peuvent éclairer notre Société pour mettre ces champs en coopération réciproque. Dans cet enjeu, le rôle des Collèges est irremplaçable, s'ils s'en font les hérauts. Le critère de *Concordance* exige et atteste que les trois champs s'accordent pour correspondre au but poursuivi : réussir l'Homme dans tout être humain. C'est le « la » de la réussite. Le critère de *Coincidence* permet de vérifier que les différentes forces en présence contribuent effectivement et mutuellement à l'évolution et au développement d'une Société juste, par l'invention de priorités et de stratégies adaptées. Par le critère de *Confluence* enfin, les trois champs s'inscrivent, sous l'impulsion des Collèges, dans un courant inaugural de l'avenir à créer. Ainsi, marqué par son temps et son espace particuliers, le projet participe d'un mouvement général de la Société, dont l'inventivité et la synergie sont l'impulsion et le moteur.

UNE UTOPIE

Cette procédure de dialogue pour mettre « la réussite au cœur du collégial » peut-elle elle-même réussir ? N'est-elle pas illusoire ? Cette question mérite encore d'être abordée avant de conclure.

Le dialogue est la seule procédure permettant à tous les acteurs du projet d'être, non seulement des acteurs sociaux, mais les auteurs de la définition de

la Réussite et de sa réalisation, en étant aussi responsables des moyens qui relèvent de leurs compétences respectives. Ce dialogue, certes, est difficile, déjà entre deux personnes et *a fortiori* entre de nombreux partenaires engageant des institutions diverses. Pourtant, si la Société ne le pratique pas, sa démocratie n'est qu'un leurre. Seule la coopération dialogique permet d'articuler les intérêts des uns et des autres dans le respect d'un même but valable pour tous, celui qui consiste à préférer en toute circonstance ce que Ricœur appelle la « valeur-personne ».

En effet, sur la spirale de l'histoire, cette valeur d'hier s'impose pour demain avec plus d'acuité encore, car notre conscience est plus vive de l'étendue et de la complexité de ses enjeux, localement et mondialement. Si, par la formation, l'individu tend à reproduire les traits exigés par la fonction qu'il occupe dans la société ou à laquelle il aspire, c'est dans l'éducation que la personne façonne le visage qui lui est propre, par lequel elle demeure unique. Moins que jamais il n'est acceptable de participer à la standardisation de professionnels sans visage.

Là est l'utopie pour les Collèges. Utopie et non pas illusion. L'illusion abuse nos sens et notre esprit. L'utopie les stimule car elle est ouverture et indéfinitude ; enfermée quelque part, l'utopie n'est plus. Si elle n'a pas de lieu, elle constitue pour ainsi dire l'horizon de l'espace et du temps, cette ligne sans étendue ni épaisseur, et cependant clairement identifiable, que l'on voudrait rejoindre et qui se déroberait sitôt poursuivie. Ainsi, l'utopie est l'horizon de toute action, ce vers quoi elle tend. Sans utopie, il n'y a plus d'action véritablement humaine, mais seulement activisme. Elle ne s'oppose pas au pragmatisme : elle lui donne des ailes. Car l'utopie est immanente au « *pragma* », à l'acte, comme l'universel l'est dans le particulier. C'est dans l'existence au jour le jour qu'elle se manifeste en lui conférant la transcendance par laquelle elle ne s'épuise pas.

Développer l'humain en tout élève et la personne en tout homme, pour qu'à son tour, notre monde soit un monde humain de personnes qui se

respectent et non d'individus qui se déchirent, telle est à mes yeux l'utopie éducative, la réussite au cœur de la pédagogie collégiale.

CONCLUSION : L'ATOUT CŒUR

Au collégial de jouer l'atout cœur pour réussir. Le cœur c'est le siège des sentiments, de l'intelligence, de la générosité et de la noblesse de l'homme. Il est le siège de la passion, dynamique de la vie. C'est parce qu'il bat que la vie palpite en un mouvement incessant de forces asymétriques et parfois contraires. Le cœur qui bat dans la poitrine

des personnes, dans les structures du collégial, de la Société et du pouvoir politique. Le cœur est le lieu symbolique du permanent aller et retour de la vie et de la sagesse. Pour tous, et particulièrement pour nous, enseignants, réussir notre œuvre avec passion, c'est une histoire de cœur, une aventure, la nôtre et celle des autres réciproquement imbriquées.

« *Et l'aventure*, disait Alberto Giacometti à propos de ses sculptures, *la grande aventure, c'est de voir surgir quelque chose d'inconnu, chaque jour, dans le même visage. C'est plus grand que tous les voyages autour du monde.* »

REMERCIEMENTS

Je crois que c'est avec cœur que je me dois de vous remercier et je le fais moi aussi avec mes notes. Je n'oserai pas continuer avec l'analogie du cœur, vous le faites mieux que moi. Mais vous êtes bien aimable de nous dire que nous avons beaucoup de génie ; on sait cependant que le génie ne sort pas de la carafe que l'on frotte mais du 5 % de génie qu'on utilise avec le 95 % de sueur de son front.

Vous nous rappelez les contraintes de la mondialisation, mais heureusement vous affirmez que les résistants de l'Éducation, nos élèves, ne sont pas une denrée à mettre sous la dent des « mondialistes ». Vous posez des questions à sens unique, à sens giratoire, à sens interdit. Je crois que vos propos bien arrêtés nous empêcheront de tourner en rond... dans le sens giratoire du terme. C'est une bonne question : « Toupie or not toupie » ! À nous d'arrêter le mouvement.

Vous citez Socrate et Protagoras. Vous nous invitez en fait à faire apprendre à nos élèves ce qu'ils veulent apprendre. D'aucuns pourraient penser que ça pourrait être un cadeau de Grec ! Surtout si on enseigne encore avec quelques « mites au logis ».

Vous nous appelez à savoir qui est l'homme à travers ses droits et obligations. Ce qui est dans la charte québécoise des droits nous inspire beaucoup à ce propos. En fait, pour bien enseigner, trois ans d'études universitaires en pédagogie, c'est peut-être trop ! On n'a qu'à lire la Charte des droits et libertés en Éducation. Tout y est, la fermeté et l'humanité.

L'objet de l'Éducation, c'est en quelque sorte de devenir sage. Celui ou celle qui ne connaît pas toutes les réponses est normal. Celui qui ne répond pas à tout est sage ! C'est aussi une autre forme de résistance éducative.

J'aimerais beaucoup vous avoir enseigné car j'en aurais beaucoup appris. Peut-être que les élèves vont exiger un salaire pour apprendre à leurs profs. Et merci de nous dire que les profs contribuent autant à la réussite des élèves.

Vous nous parlez de respect... dans nos relations, dans toutes nos relations. Vous nous invitez au dialogue... à l'intérieur de nos communautés éducatives. Tant que nous n'entrerons pas en communauté pour le réaliser, je crois que nous pourrons y arriver.

Vous êtes un homme de cœur, sans conteste ; vos propos sont un atout, un cœur atout, pour nous redonner peut-être une motivation nouvelle. On remarque que vous avez su intégrer le Québec dans votre discours prononcé avec beaucoup d'accent quand même, mais de cet accent qui peut nous convaincre que dans l'Éducation, il y a des valeurs et des finalités qui contribuent à la réussite de nos élèves.

Je crois que vous avez touché nos cœurs, que vous marqué notre esprit et qu'il nous reste à intégrer les deux.

JEAN-EUDES GAGNON,
Conseiller pédagogique
CÉGEP DE BAIE-COMEAU

ANNEXE

CHARTRE DES FORMATEURS ET DES APPRENANTS

Annie DORNSTETTER, Eliane GRUNER, Claudine KLINGENFUS, Marlyse MONGIELLO
Sous la direction de Jean-Marie LABELLE

Strasbourg - 2003

Le groupe « andragogie » de la promotion du DESS Responsable en Formation d'Adultes 2002/2003, organisé conjointement par les 4 universités d'Alsace affirme solennellement ses libertés et droits fondamentaux dans la *Charte des droits, libertés et responsabilités* des formateurs et des apprenants.

Considérant que :

Tout être humain possède des droits et libertés intrinsèques, destinés à assurer sa protection et son épanouissement.

Tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la loi.

Le respect de la dignité et la reconnaissance des droits et libertés dont tout être humain est titulaire constituent un droit fondamental.

Les droits et libertés de la personne humaine sont inséparables des droits et libertés d'autrui et du bien-être général.

A l'attention pour eux

de respecter les valeurs démocratiques *et le bien-être de l'ensemble du groupe en formation, de concevoir, coopérer, s'engager pleinement, développer le respect des droits, créer les meilleures conditions pour atteindre cet idéal :*

L'égale application de la loi à tous

La liberté de parole et de pensée de chacun

L'équité hommes/femmes

La reconnaissance de la dignité de la personne

I - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS CONJOINTES DES FORMATEURS ET DES APPRENANTS

Toute personne a droit :

À être traitée avec humanité et avec le respect qui lui est dû

À la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation. Tenu au secret professionnel, nul ne peut, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels à moins qu'il n'y soit autorisé

À la liberté de sa personne et au respect de sa vie privée

À l'éducation, qui doit viser à son plein épanouissement humain et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'éducation doit favoriser la compréhension, la tolérance et la solidarité.

Il s'en suit :

Agir les uns envers les autres, en tant que personnes douées de raison et de conscience dans un esprit de fraternité.

Ne tolérer aucun agissement contraire aux buts et aux principes de la Charte.

Veiller à ce que nul ne soit soumis à des traitements inhumains, dégradants, cruels et que nul ne harcèle une personne : l'intégrité de la personne est absolue.

Nul ne peut faire objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, d'intrusions, ni d'atteintes à son honneur et sa réputation.

Nul ne peut diffuser (oralement ou par écrit) un élément comportant discriminations, ni donner une autorisation à cette diffusion.

II - DROITS DES APPRENANTS

Toute personne a droit à :

La liberté de penser, de conscience, d'avoir ses convictions propres, de les exprimer et d'en changer

La liberté de développer sa personnalité, ses connaissances, compte tenu de l'organisation des ressources, grâce à l'effort et à la coopération du groupe

Un accompagnement régulier et à un soutien ponctuel, individuel ou collectif

La protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production dont il est l'auteur

Une formation de qualité.

Il s'en suit un droit à :

Des programmes de formation qui tiennent compte du développement des connaissances et des champs d'activités des personnes.

La mise à disposition du plan de cours avec les objectifs visés, des méthodes, des contenus, des modalités de fonctionnement et d'évaluation.

Contribuer librement à la vie du groupe et à sa sécurité : à la fois responsable et bénéficiaire.

La possibilité d'utiliser les ressources documentaires et humaines, les équipements, les locaux et services mis à leur disposition.

Participer à l'élaboration, la refonte ou la modification du cadre de la formation.

Contribuer au processus d'évaluation de sa progression, à la révision de son projet personnel de formation et à l'amélioration de la qualité de la formation.

Le groupe a droit à des temps de repos (pause).

III - RESPONSABILITÉS DES APPRENANTS

Principes

Responsable de la réussite de sa formation, chaque apprenant doit respecter le cadre de travail et le programme dans lequel il s'est engagé.

Il doit assumer personnellement toutes les tâches exigées dans le cheminement de son projet.

Il doit respecter les modalités d'utilisation des ressources documentaires, des équipements, des locaux et des services mis à sa disposition.

Chaque apprenant a notamment la responsabilité :

De respecter la dignité et les droits des autres participants

D'effectuer ses choix de cours aux dates et délais prescrits

De respecter les modalités et échéances d'évaluation prévues à son programme et à ses cours

De s'informer et de participer

De respecter les règles relatives à la propriété intellectuelle, dans toutes ses activités d'apprentissage et de recherche.

IV - RESPONSABILITÉS DU FORMATEUR

Principes

Droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine légalité, des droits et libertés de la personne sans distinction, exclusion ou préférence.

Il y a discrimination lorsqu'un rejet est fondé sur l'âge, les convictions, la couleur, l'état civil, le handicap physique, la langue, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique et sociale, le sexe.

Toute mesure arbitraire et toute exploitation servile sont interdites.

Il s'en suit :

Que le formateur ne peut exercer de discrimination dans l'accueil, la sélection et l'apprentissage, pendant la durée de la formation, ni dans la suspension ou l'exclusion d'une personne.

Que le formateur ne peut faire de différence de traitement, quelles que soient l'ancienneté, l'expérience et la position hiérarchique des apprenants.

Que le formateur se doit de respecter les dates d'échéances administratives prévues au calendrier de formation ainsi que la politique et les règlements de l'institution.

V - DROITS À UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ PAR ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Respecter les conditions de santé, de sécurité et d'intégrité physique ainsi que l'information s'y rattachant.

Proposer un environnement sain et sécuritaire afin que les activités d'enseignement, de recherche et de créativité se poursuivent dans un climat paisible, fécond et libre.

Toute personne a droit à ce que règne sur le plan social, un ordre tel que les droits et les libertés soient respectés pour que chacun y trouve plein effet.

Toute personne doit pouvoir s'impliquer pleinement dans la vie du groupe.

Toute personne doit respecter la liberté d'opinion et d'expression de chacun, ce qui implique le droit de reconnaître les expériences et les connaissances d'autrui et de ne pas être inquiété pour ses opinions et ses erreurs.

Il est reconnu à toute personne le droit de fonder avec d'autres des groupes de réflexion ou d'animation, sans distinction ou préférence.

Toute personne a droit à la confidentialité de sa parole et au respect de la propriété intellectuelle de sa production.

VI - RESPECT DES RÈGLES ET PROCÉDURES DE CONCERTATION

Toute personne à droit à :

Être traitée dans le respect des règles avec impartialité, équité et confidentialité.

La protection contre toutes formes d'exploitation ou de discrimination.

La réparation d'un préjudice moral. Les décisions quelles qu'elles soient doivent être justes et opportunes.

De connaître les éléments essentiels de toute mesure disciplinaire entreprise à son endroit afin de lui permettre de faire des représentations valables et de faire valoir sa défense et son point de vue.

Des décisions objectives sans préjugé qui tiennent compte des éléments pertinents du dossier et à des décisions motivées qui lui sont communiquées dans un délai raisonnable.

Il s'en suit que :

Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et principes énoncés dans la Charte qui lie l'institution et les personnes dans les situations éducatives.

Aucune disposition ne peut permettre d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés des personnes.

Toute situation problématique ou conflictuelle devra pouvoir être réglée.

Tout membre de la communauté éducative participe au respect et à l'application des principes énoncés dans la présente Charte.

Le formateur a la responsabilité de sensibiliser à la présente Charte et de la mettre en application.

Toute modification envisagée à la présente Charte doit faire l'objet d'une concertation des différents partenaires.

La présente Charte qui déclare les Droits et Responsabilités de chacun en situation éducative s'inspire de :

- ❖ La Déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948
- ❖ La Charte Québécoise des Droits et Libertés de la Personne
- ❖ La Charte des Droits et Responsabilités des Étudiantes et Étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQUAM).